

**Cadre de référence
Groupe de travail sur la gestion des
ressources à bord d'un aéronef monopilote**

Transports Canada et l'Association
canadienne des propriétaires et pilotes
d'aéronefs

Cadre de référence

**Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un
aéronef monopilote**

GENERAL AVIATION SAFETY CAMPAIGN



Cadre de référence

Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote

1.0 Introduction

1.1 Contexte

L'aviation générale, qui compte 350 000 aéronefs et 700 000 pilotes dans le monde, représente une part importante du secteur de l'aviation. Au Canada, les opérations de l'aviation générale génèrent 36 000 emplois à temps plein et contribuent à la production économique nationale à raison de 9,3 G\$. Par ailleurs, l'Association canadienne des propriétaires et pilotes d'aéronefs (COPA) compte plus de 17 000 propriétaires et pilotes au Canada. À ce titre, l'aviation générale est très importante pour le secteur de l'aviation, et sa sécurité est prioritaire pour Transports Canada (TC).

Aux fins de la Campagne de sécurité de l'aviation générale (CSAG), l'aviation générale englobe tous les aéronefs de loisirs, notamment les hélicoptères, les planeurs, les ultralégers, les aéronefs de construction amateur et les aéronefs d'entraînement en vol (exploitants assujettis à l'article 406). Toutefois, elle exclut les aéronefs exploités en vertu de l'article 604, de même que les aéronefs pilotés dans le cadre de l'une ou l'autre des opérations prévues à l'article 700.

La CSAG a été lancée en 2017 en vue de traiter des questions liées à la sécurité de l'aviation générale, de partager les leçons apprises à la suite d'accidents mortels et de donner suite aux constatations du Bureau de la sécurité des transports (BST), au moyen d'outils promotionnels et de matériel éducatif.

Le Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote fait partie des nombreux groupes de travail de l'aviation générale qui ont été mis sur pied en consultation avec le groupe de discussion et qui sont centrés sur l'analyse des données de sécurité et l'examen d'autres programmes internationaux de l'aviation générale.

1.2 Interprétation

Aux termes de ce cadre de référence :

un « **produit livrable** » désigne un produit ou un résultat concret que le groupe de travail doit produire et transmettre à l'Équipe des initiatives de sécurité (EIS);

un « **objectif** » désigne un but à atteindre par le groupe de travail;

un « **mandat** » désigne un ensemble de directives émises par le groupe de discussion par l'entremise de l'EIS;

Cadre de référence

Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote

une « **tâche** » désigne une mesure requise et/ou devant être prise par un ou plusieurs membres du groupe de travail pour atteindre les objectifs.

1.3 Mandat

Le Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote a pour mandat :

1. *de promouvoir la sensibilisation à la sécurité des pilotes et des propriétaires d'aéronef, en procédant à un examen des outils non réglementaires liés à la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote de l'aviation générale;*
2. *de cerner les questions de sécurité liées à la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote, qui requiert une promotion et une éducation accrues.*
3. *de partager les pratiques exemplaires et de favoriser l'auto-éducation et la sensibilisation de la communauté de l'aviation générale; la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote est un élément clé de la culture de sécurité de l'aviation générale.*

1.4 Objectifs

Le Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote a été mis sur pied pour :

- examiner les ressources existantes en matière de gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote et proposer des améliorations;
- proposer des résultats possibles relativement aux préoccupations en matière de sécurité au groupe de discussion et à l'EIS; ces propositions doivent être fondées sur les priorités des pratiques exemplaires de la CSAG en matière de sécurité.

1.5 Tâches

Le Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote a été affecté aux tâches suivantes :

- examiner les ressources existantes en matière de gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote et leur utilisation dans la communauté de l'aviation générale;
- examiner les constatations du groupe de discussion sur la gestion des ressources de l'équipage (CRM) de TC;

Cadre de référence

Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote

- déterminer comment les constatations du groupe de discussion sur la CRM de TC peuvent être appliquées à la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote dans la communauté de l'aviation générale.

1.6 Produits livrables

Le Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote établira un rapport qu'il présentera à l'EIS. Ce rapport fournira des recommandations et des stratégies d'atténuation et de mise en œuvre relativement :

- à la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote dans la communauté de l'aviation générale;
- aux faiblesses des ressources existantes en matière de gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote;
- aux améliorations qui pourraient être apportées aux ressources existantes en matière de gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote.

2.0 Composition, rôles et responsabilités

Le Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote se compose d'experts clés internes et externes. La section ci-après définit les rôles et responsabilités de tous les membres qui participent au groupe de travail et qui contribuent aux résultats de ce dernier. Un organigramme figure à l'annexe A.

2.1 Groupe de discussion

Le groupe de discussion se compose de partenaires de la sécurité de l'aviation générale qui contribueront de manière importante au succès de la campagne. Tous les changements à la portée de la CSAG effectués par le groupe de travail requièrent l'appui du groupe de discussion et l'approbation des gestionnaires de TC. Les membres du groupe de discussion sont chargés :

- d'assister et de participer aux réunions du groupe;
- de participer à l'élaboration de la CSAG, en partageant les ressources et l'information pertinentes;
- de prendre part aux consultations et/ou à l'examen des nouvelles publications et des nouveaux produits.

Cadre de référence

Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote

2.2 Équipe de l'initiative de sécurité

L'EIS est composée d'employés de TC et de la COPA et agira à titre d'organe directeur pour les groupes de travail. Elle est responsable de la coordination et de la gestion des groupes de travail et doit assurer le suivi des produits livrables fournis par ces derniers.

L'EIS tiendra à jour un registre de tous les produits livrables. Lorsque ces derniers auront été mis en œuvre, elle évaluera leur efficacité au moyen de critères de rendement précis propres à chacun.

2.3 Responsable du groupe de travail

Le responsable du groupe de travail est chargé d'en assurer la direction. Il est responsable, notamment, d'assigner les tâches, d'organiser les réunions et d'assurer la liaison avec les partenaires de l'industrie et l'EIS.

Le responsable du groupe de travail s'assurera que le groupe respecte la portée de son mandat, que les objectifs sont atteints et que les produits livrables exigés sont fournis à l'EIS dans les délais impartis.

Le responsable du groupe de travail relève directement de l'EIS.

2.4 Membres du groupe de travail

Divers experts internes et externes apporteront une précieuse contribution au présent Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote, surtout ceux qui ont :

- travaillé, directement ou indirectement, avec la communauté de l'aviation générale pour assurer des fonctions liées à la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote;
- un intérêt pour la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote de l'aviation générale et/ou une bonne connaissance de cette dernière;
- la capacité de mener des recherches et de collaborer avec la communauté de l'aviation générale.

Selon le mandat du groupe de travail, les membres du groupe sont chargés :

- d'élaborer du matériel promotionnel et éducatif;

Cadre de référence

Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote

- d'analyser, d'examiner et de proposer des sujets de discussion possibles concernant certaines préoccupations de sécurité liées à la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote;
- d'examiner les questions non réglementaires et les outils liés à la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote.

Les membres remplissent leurs rôles de manière intègre, en se servant de leur expertise et de leur expérience et en se montrant ouverts au dialogue et à la délibération.

À l'occasion, les responsabilités des membres peuvent aussi comprendre d'être disponible et prêt à participer à des échanges de courriels, à des téléconférences, à des vidéoconférences et à des réunions, notamment des réunions par Internet.

3.0 Administration des réunions

3.1 Fréquence des réunions

Le groupe de travail se réunira pour discuter et examiner diverses questions de sécurité liées à la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote qui s'appliquent au mandat de la campagne.

Le Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote se réunira, au besoin, par téléconférence, par vidéoconférence ou en personne, en fonction de l'emplacement et de la disponibilité des membres.

Des réunions spéciales peuvent aussi être prévues en fonction des besoins opérationnels. En dehors des réunions, les communications seront centralisées par l'entremise de la liste de diffusion de l'Administration centrale.

3.2 Consignation des progrès réalisés par le groupe de travail

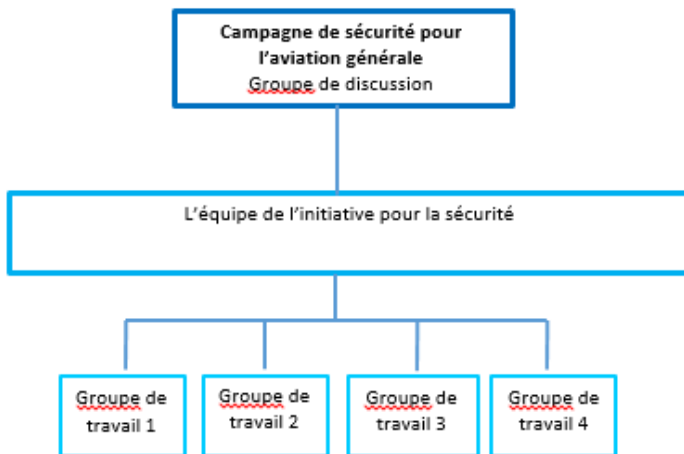
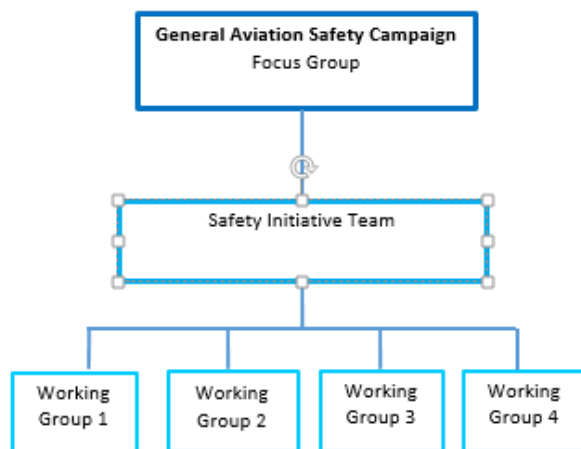
Les documents de chaque réunion du groupe de travail seront distribués aux membres du groupe et à l'EIS.

4.0 Évaluation

Il est important d'examiner et d'évaluer l'efficacité du matériel promotionnel pour déterminer si les objectifs liés à la sécurité ont été atteints.

Cadre de référence Groupe de travail sur la gestion des ressources à bord d'un aéronef monopilote

Annexe A



**Cadre de référence
Groupe de travail sur la gestion des
ressources à bord d'un aéronef monopilote**

Annexe B

Activité	Public	BPR	Date cible	Notes
Lancement initial		GFS et ECPT	Juin 2018	À la convention de la COPA
Réunion de démarrage		Responsable du groupe de travail	Août 2018	Un membre de l'EIS présentera le groupe et passera en revue le cadre de référence
Début des travaux			Août 2018	
Le point sur l'état d'avancement			Automne 2018	Sera présenté au groupe de discussion